

Identification du lieu visé par la demande

Adresse de l'immeuble :	
Numéro de lot :	

Type de projet

<input type="checkbox"/> Projet présentant la combinaison de deux usages non résidentiels ou plus
<input type="checkbox"/> Projet d'établissement hôtelier
<input type="checkbox"/> Projet intégré résidentiel

Procédure attribuable à une demande de PPCMOI

- ✓ Veuillez compléter chacune des sections du présent formulaire en comblant les espaces appropriés;
- ✓ Veuillez déposer votre formulaire dûment complété, signé et daté (incluant les documents à fournir avec le présent formulaire), à l'hôtel de ville de la Municipalité du canton de Shefford au 245, chemin Picard, par courrier ou par courriel à :

Municipalité du Canton de Shefford

Service de l'urbanisme et de l'environnement
 245, chemin Picard
 Canton de Shefford (Québec)
 J2M 1J2
urbanisme@cantonshefford.qc.ca

- ✓ Acquitter les frais exigibles lors du dépôt du formulaire;
- ✓ Le fonctionnaire désigné communiquera avec vous lorsque le conseil municipal aura statué sur votre demande.

IMPORTANT

Pour que votre demande soit traitée, vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir rempli le présent formulaire avec le maximum d'informations. Le fonctionnaire désigné affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui permettre une meilleure compréhension de votre projet.

Identification du requérant

Prénom et nom :			
N°, rue, appartement :			
Ville, village ou municipalité :			
Province :		Code postal :	
Numéro de téléphone :	Résidence :		
	Cellulaire :		
	Travail :	Poste :	

Adresse courriel :

Description de la demande

Documents à fournir avec le présent formulaire

Pour un projet présentant la combinaison de deux usages non résidentiels ou plus **ou** pour un projet d'établissement hôtelier

Un certificat d'implantation, réalisé par un arpenteur-géomètre, indiquant les limites du lot, le relief du sol, les éléments naturels du terrain ainsi que les superficies, les dimensions et la localisation des constructions existantes et projetées par rapport aux lignes de lot et lignes de terrain.

Les plans de toute infrastructure ou ouvrage existant et projeté en relation avec les bâtiments projetés ou avec l'usage projeté du terrain (entrées charretières, aires de stationnement, enseignes, clôture/haie, aménagement paysager, etc.).

Les plans et élévations des bâtiments existants et projetés sur le terrain à l'étude.

Un échéancier de la réalisation indiquant la nature des travaux ainsi que la durée de chacune des étapes prévues.

Pour un projet intégré résidentiel

Un plan projet de lotissement préparé par un arpenteur-géomètre montrant :

-
- les lignes des lots proposés ainsi que la superficie et les dimensions des lots;
 - toute servitude existante ou proposée;
 - la date, le nord, l'échelle et la signature de l'arpenteur-géomètre;
 - un plan du tracé du chemin d'accès et/ou de la rue projeté;
 - les courbes de niveau mineures et majeures.

<p>Une étude de caractérisation environnementale préparée par un biologiste montrant :</p>	
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • les cours d'eau et leurs bandes riveraines; • les milieux humides et tout autre milieu hydrique; • les espèces végétales et fauniques.
<input type="checkbox"/> Une étude de ruissellement des eaux préparé par un ingénieur.	
<input type="checkbox"/> Tout document supplémentaire requis pour assurer la bonne compréhension du dossier.	
<p>Documents requis dans tous les cas</p>	
<p>Acquitter les frais de 75,00\$ non remboursable soit en argent comptant, carte de débit, via votre institution bancaire ou par chèque à l'ordre de la municipalité du Canton de Shefford.</p> <p><i>n.b. : si votre demande est acceptée, une somme additionnelle de 500,00\$ doit être versée dans les dix (10) jours suivants l'acceptation de la demande par le Conseil municipal. Cette somme servira à défrayer les frais inhérents aux procédures de consultation et d'interventions des personnes habilitées à voter.</i></p>	
<input type="checkbox"/>	<p><i>n.b.2 : une somme additionnelle de 300,00\$ par projet est exigée pour réaliser et implanter l'enseigne d'information obligatoire exigée par la loi et conçue par la Municipalité du Canton de Shefford.</i></p>
<input type="checkbox"/> Si le demandeur n'est pas le propriétaire, une procuration du propriétaire autorisant les démarches.	

<p>Signature de la demande</p>	
<input type="checkbox"/> Je déclare que les renseignements fournis au présent formulaire, ainsi qu'aux documents annexés, sont véridique.	
<p>Prénom et nom :</p>	
<p>Signature :</p>	<p>Date :</p>

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service d'urbanisme et d'environnement au 450 539-2258, poste 223.